

Hentsch, Laveissière qui, pour l'affaire des métaux, — vol de plusieurs millions — s'en sont tirés ou par un acquittement ou par trois mille francs d'amende. C'est pour rien, et je ne m'explique pas qu'il n'y ait pas plus de voleurs de millions. Il est vrai que, par compensation, pour avoir diffamé M. Burdeau, notre confrère M. Drumont a été condamné à trois mois de prison. Il vient d'entrer à Sainte Pélagie pour les faire, ce qui n'est pas très gai. Encore doit-il s'estimer heureux de s'en tirer à si bon compte ; M. Turpin, le découvreur de la loi des explosifs, a eu moins de chance, car il purge à la Centrale d'Etampes sa peine de 5 ans de prison. Son crime ? En vain le public l'a cherché ; la magistrature l'a trouvé, mais n'en a fait part à personne, car les jugements et arrêts sont ridicules et ne tiennent pas à un examen attentif. Donc M. Turpin est en prison, et ses amis devaient, dans certains journaux bien vus à la Présidence et chez M. Constans, ouvrir une campagne en faveur de l'infortuné inventeur de la mélinite afin d'obliger M. de Freycinet à relaxer ce prisonnier du général Lavocat. Même il y a tantôt deux mois pour ouvrir la campagne parût un article dans le *Figaro* ; d'où bruit dans le landerneau ministériel et militaire ; d'où envoi d'un parlementaire et des pourparlers commencèrent... Mais discrètement je m'arrête ; mes lecteurs ne me pardonneraient point d'être cause, par mon bavardage, du maintien en prison de la victime du général Lavocat que l'on dit devoir être prochainement nommé commandant de corps d'armée, ce que j'attends avec grande impatience. L'ami d'un espion, commandant de corps d'armée, cela sera très amusant, très fin de siècle pour employer l'expression à la mode.

Les anarchistes font encore parler d'eux, ou plutôt, pour être plus exact, le gouvernement fait encore parler des anarchistes en général et de Francis en particulier. Quant à Meunier, la police le cherche ; espérons qu'elle ne le trouvera pas, car cela la stupéfierait dangereusement, accoutumée qu'elle est à ne trouver personne sauf les innocents. Donc l'anarchiste Francis, connaissant l'hospitalité légale et même illégale — témoin les arrestations préventives autant qu'arbitraires d'avril dernier — aux anarchistes offerte par les gouvernants, a cru bon d'habiter en la royale mais libre Angleterre. Là un limier appâté par la récompense promise l'a arrêté, et par voie diplomatique le gouvernement français demande son extradition parce que complice dans l'explosion du restaurant Very. Extradé ! Extradé pas ! c'est le jeu du jour. Mais les croyants à l'extradition se font de plus en plus rares, à en croire les entrefilets de la presse. D'ailleurs, si Francis est complice — ce qui n'est rien moins que prouvé — il s'agit d'un crime politique, et l'Angleterre doit se souvenir qu'elle a le droit et le devoir de refuser l'extradition de ces délinquants.

Avec les anarchistes, la grève de Carmaux, la femme coupée en morceaux, l'opinion publique est encore toute occupée des victoires de nos troupes au Dahomey. Nos soldats y font merveille avec leurs Labels silencieux et leurs baïonnettes effilées. Des dépêches annoncent nos succès et les patriotes se réjouissent tandis que les mauvais esprits — il y en a toujours hélas ! — réci-

minent contre la guerre. Derrière les glorieux bulletins du colonel Dodds, ils voient les champs incendiés, les cases détruites, les hommes rougeoier le sol de leur sang rutilant, les entrailles sanglantes s'échapper des ventres ouverts, les cadavres couvrir la terre en des ultimes poses décelant l'horrible souffrance de ces agonies. Ils entendent les cris des blessés, les râles des mourants, les lamentations des mères, des sœurs, des fiancées, des femmes. Ah ! ce sont de tristes gens que ces mauvais esprits qui écrivent dans quelques journaux comme le *Journal*, dans quelques revues comme les *Entretiens politiques et littéraires*. Je comprends qu'on préfère les patriotes qui se gaudissent du succès de nos armées grâce auquel le commerce va se voir ouvrir une région encore peu accessible. Quelques centaines de jeunes gens y laisseront leur vie, quelques centaines de femmes et d'hommes pleureront, qu'est cela en face des avantages commerciaux qui en résulteront ? Rien. Aussi réjouissons-nous du succès de nos troupes.

Mais je m'aperçois que déjà bien longue est ma correspondance, donc ici je m'arrête, et à un mois.

UR FRONTAL.

Nous empruntons ce qui suit à une lettre pastorale de Mgr de Montpellier. C'est l'exposé habile d'un état d'âme qui n'est que trop commun aujourd'hui.

Nos contemporains se contentent d'un programme très court, à peu près pareil à celui dont Cicéron ou Sénèque aurait été satisfait. L'existence de Dieu, l'immortalité probable de l'âme, une existence future pleine d'ombres et de mystères, — voilà le très court résumé de la philosophie religieuse de beaucoup de ceux à qui nous donnons encore ce titre de fidèles. Ils ne vont pas plus loin ; et ils relèvent Voltaire ou son Rousseau ; mais la défiance vis-à-vis du crédit qu'il faut donner à nos prédications est une sorte de maladie épidémique, dont les hommes sont presque tous atteints.

A qui la faute ?

Il n'y a décidément que les républiques qui sachent honorer leurs grands hommes. Tandis que nous mettons Renan au Panthéon, lord Tennyson est enterré à Westminster presque sans cérémonie. Encore un peu, son cercueil n'aurait été suivi que par le chien du pauvre.

Est-ce que le poète-lauréat a démerité de l'adoration du peuple anglais par une fin déloyale et impie ?

Non... Mais le jour même des funérailles, il y avait courses à New-Market, et les princes de la famille royale, les gros lords, et à leur suite tous les seigneurs de moindre importance, ayant eu à choisir entre la cérémonie funèbre et les courses, ont choisi les courses. Cela fait bien un peu grogner la presse chauvine, mais la mauvaise humeur passera, et le prince de Galles n'aura pas manqué une occasion de parier aux courses.

Le *Courrier du Canada* affirme avoir obtenu la permission épiscopale pour lire les journaux défendus.

Il en profite pour tomber sur nous.

N'aurait-on pas pu lui enseigner en même temps la vertu de charité ? Sinon, c'était aussi bien de le laisser sous l'interdiction.